



Me Julie LAFFONT, 98 avenue Charles de Gaulle, 42153 RIORGES  
Tel : 04.77.78.19.26 Email : julie.laffont@notaires.fr

## Liste des éléments à fournir pour la mise en place d'un dossier de divorce

### Éléments d'état civil :

- La copie de votre contrat de mariage (si vous êtes concerné),
- La copie de vos pièces d'identité,
- Le questionnaire d'état civil rempli par chaque époux
- La copie de l'ordonnance de non conciliation si divorce contentieux,

### Éléments patrimoniales :

- Titres de propriété des immeubles dépendant de la communauté ou propre à chacun des époux,
- Derniers relevés de tous les comptes bancaires des époux (communs et propres), y compris PERCO, PEE
- Contrats d'assurance-vie
- Statuts de sociétés et bilans (si concerné)
- Copie des cartes grises des véhicules,
- Soldes des emprunts et de passif éventuel en cours,
- Donations reçues par vos parents ou actes de succession,

Cette liste des pièces nécessaires est non exhaustive. Elle devra être adaptée en fonction de chaque dossier.

N'hésitez pas à contacter l'étude pour tout renseignement complémentaire au 04.77.78.19.26.